

La réhabilitation de vos bâtiments démarre...

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a signé le 27 mars dernier le marché de travaux avec l'entreprise SICRA.

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui démarré, et les premiers « coups de pelle » débuteront au mois de juillet.

Le chantier se déroulera sur une durée totale de 20 mois.

Cet Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques renseignements utiles sur le déroulement des travaux.



Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise** a la charge de la conduite et de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise SICRA, représentée par Denis LEDOUX (Directeur de Travaux) et Philippe HILLION (Ingénieur Travaux). Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes dans la réalisation des travaux qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.
- **La Maîtrise d'oeuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : le cabinet d'architectes Des Contours, représenté par Bertrand BAHUAUD.
- **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service réhabilitation de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage de l'office. Laura SANGOUARD, chargée d'opération, sera votre principale interlocutrice pour le chantier de réhabilitation.



DES CONTOURS



CONTACT : 01 48 96 99 12

- La Délégation de Villetaneuse reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.

CONTACT : Délégation de Villetaneuse - 65, rue Maurice Grandcoing 93430 Villetaneuse - 01 48 29 52 06



Signature du marché de travaux : Marc AUGUSTI (Entreprise SICRA) et Yves NEDELEC (Oph 93).





L'Office et l'entreprise SICRA ont signé le 27 mars 2012 le marché des travaux, pour une durée de travaux de vingt mois avec une phase de préparation de trois mois.

La phase préparation de chantier

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui débuté et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin. Il s'agit d'une période capitale qui permet à l'entreprise SICRA de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux...
- Définition du **planning de chantier** : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux.
- Réalisation des **visites préalables** dans les logements en votre présence, et établissement de la fiche "Travaux" :
 - Cette visite sera menée en présence de l'entreprise, de la Maîtrise d'oeuvre et de la Maîtrise d'ouvrage, pour l'établissement d'une « **fiche travaux** » : description des travaux qui seront effectués dans le logement.
- Réalisation des **plans d'exécution**.
- Présentation et **validation des produits employés**.
- Validation des **entreprises sous-traitantes**.
- Réalisation du **logement témoin** : une visite du logement témoin sera organisée pour vous présenter les prestations prévues au marché de travaux.
- Réalisation des **installations de chantiers**.

A noter

- **Les visites de logements seront réalisées sur rendez-vous, et votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable.**
- **Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs semaines : ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !**
- **Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de répondre à vos questions.**

L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes "**Info concertation**".
- Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition, dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier. Le lieu de consultation de ce cahier vous sera communiqué ultérieurement.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence de l'entreprise, du maître d'oeuvre et des locataires référents.
- La mise en place **d'affichages** dans les halls chaque fois que nécessaire.

Prochainement

Durant la phase de préparation, le 25 avril 2012 à 18h30, l'Oph 93 vous invite à une **réunion d'information** à la salle Marie-Charlotte Mananga afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation de chantier et le planning qui auront été définis.

A ce moment, vous connaîtrez les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble.



Les chantiers recrutent !

Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

- **Pour plus d'informations, vous pourrez contacter : Madame DELMONT, du PLIE Mode d'Emploi de Saint-Ouen au 01 49 18 97 87. Elle pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.**